



Plan régional d'insertion
des travailleurs handicapés

PRITH BRETAGNE

Axe 3

Sensibilisation des étudiants, futurs
RH/dirigeants/managers, au handicap

22 octobre 2019



PARTICIPANTS

Agefiph
Université Rennes 2
ECAM
ASKORIA
coordination PRITH
DIRECCTE

EXCUSES

Université Rennes 2
ITES 29
Université Rennes 1
IGR IAE
DRJSCS
UNEA
Agefiph



1. Rappel des objectifs de la réunion précédente (24 juin 2019)

La réunion du groupe a eu pour objet

- de solliciter l'adhésion des participants du groupe de travail au projet de sensibilisation des étudiants en L3 et M2 et, si validation,
- définition des modalités de création de référentiels
- définition de la démarche pour la validation de ces référentiels

2. Echanges

Après les échanges portant sur le résumé des précédentes séances de travail, les participants s'entendent sur l'objet de la réunion :

- définir les contenus de la sensibilisation des étudiants à 2 niveaux : Bac + 3 et Bac + 5 d'une part et
- échanger sur les possibilités de certification, d'autre part.

3. Définition de contenus

Après discussion les contenus suivants ont été validés par le groupe :

1. Sensibilisation des étudiants au handicap, Niveau 2 (Bac+3), Référentiel de compétences

Durée : 24 heures

- Connaître le handicap et les situations du handicap
- Identifier le cadre juridique et les obligations légales relatifs à l'inclusion en milieu du travail
- Etre en capacité de mobiliser et de mettre en œuvre les ressources et les moyens pour adapter l'environnement de travail et accompagner les personnes

2. Sensibilisation des étudiants au handicap – approfondissement, Niveau 1 (Bac+5), Référentiel de compétences

Durée : 48 heures

- Maîtriser le cadre juridique relatif au droit des personnes handicapées et leurs implications en contexte de travail



- Savoir utiliser le PPH (processus de production du handicap) ou les modèles équivalents, permettant d'identifier des situations de handicap au travail
- Etre en capacité de mettre en œuvre la RSE ou la politique sociale d'entreprise dans le domaine du handicap
- Etre en capacité de mobiliser les structures d'accueil, les dispositifs d'accompagnement et les modalités d'appui aux personnes

Ces contenus peuvent être déclinés de façons très différentes du point de vue pédagogique. Ce serait donc aux équipes pédagogiques de se charger de la déclinaison pédagogique et de statuer sur les modalités (en présentiel, à distance, ...).

Concernant les modalités de diffusion, le groupe a échangé sur la possibilité de mettre en place une formation en e-learning. Cette modalité qui consisterait à livrer des contenus en e-learning conviendrait plus aux écoles qu'aux universités qui ont leurs règles internes de construction de l'offre de formation.¹

Par ailleurs, la modalité e-learning est plutôt coûteuse, c'est un investissement sur plusieurs années. L'idée d'associer UNIR à ce projet a alors tout son sens car cela permettrait de construire avec de différents partenaires et rechercher des financements.

4. Certification

Les pistes de certification possible sont encore à explorer et, entre autres, il faudrait voir s'il existe une possibilité de certification par France Compétences (inscription à l'inventaire).

Pour Askoria c'est la DRJSCS ou EHESP qui sont certificateurs. Si on prend l'option de « mention complémentaire », les étudiants pourraient la faire valoir auprès de l'employeur mais elle ne serait pas officiellement reconnue.²

Pour les universités, le renouvellement des certifications est prévu en 2022 et les travaux doivent démarrer dès 2020. L'Université Rennes 2 repose la question d'implication de la Région dans la certification de ces formations.³

Quant à l'ECAM, la constitution d'une nouvelle UE est possible, après la validation du conseil de perfectionnement.

¹ Les universités au regard de leur statut ne peuvent pas déléguer des modules de formation à des instances qui n'ont pas un mandat de formation. Les écoles, qui sont sur le registre de droit privé, n'ont pas cette même contrainte.

² à vérifier auprès de la DRJSCS

³ le souhait d'associer la Région aux travaux du groupe est partagé par tous les partenaires du groupe



5. Suite des travaux du groupe

La coordination proposera aux participants

- 2 fiches avec des contenus définis en réunion, par niveau, (référentiel à compléter et valider par les participants).
- une fiche récapitulative qui recensera les possibilités de certification (les participants sont sollicités directement pour compléter les informations)

l'université Rennes 2 se propose de contacter l'UNIR pour l'informer du projet de cette action.

La coordination reprendra contact avec l'ESIR (Rennes 1) afin de recueillir les informations concernant le contenu de l'UE sensibilisation en préparation à l'ESIR et afin de prendre des renseignements sur le système de validation Open Badge.

Par ailleurs, la coordination prendra contact avec les universités Bretagne sud et Ouest pour leur proposer de se joindre aux travaux du groupe.